

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 4

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

In individu de Pfetterouze aivait pai son traveil ai peu son commerce de bues, de tchevâs, de létans, raiméçay enne belle petéte forlune. Ai l'aivait enne petéte somme de dèjeuent marks (2250 francs). Comme ai l'aivait pavou des voleurs, ai boté son airdgent dain in vèie sabat qu' ai coitché dain le foin. C'était son coffre-fort. In bé djo que mon hanne était en voiaidge le fue prangné en sai mâgeon ai peu vos comprantes bin que le sabat piain de bias de banque ne s'envoulé pe feu de son ié. Tiaint ci paure hanne rentré, ai s'airaitchait le pois de grandépé de ne peu aivoit piaicie ses économes en lai banque de Maindlouse. Avis en cé qu'aint de l'airdgent de trop.

Stu que n' âpe de bos.



Extraits de la Feuille officielle

Bonfol. — Le 4, à 2 h., pour nommer le garde champêtre et le taupier et décider si on nommera un berger.

Charmoille-Asuel. — Assemblée paroissiale le 4 février, à 3 h., pour voter le budget et s'occuper des rentes foncières.

Courtételle. — Le 2 février, à 12 1/2 h., pour passer les budgets, s'occuper du transfert des actions du J. S., d'une demande de subsides, d'une vente de parcelle, etc..

Courrendlin. — L'assemblée bourgeoise convoquée est renvoyée à une date ultérieure.

Fontenais. — Les propriétaires fonciers seront convoqués en assemblée pour vendredi 2 février, à 7 1/2 h., pour s'occuper de la prise des taupes.

Mettemberg. — Le 28, à 12 1/2 h., pour renouveler les autorités.

Rebèvelier. — Le samedi 3 février, à 2 h., pour nommer le secrétaire et le receveur et discuter la revision du règlement d'organisation.

Saignelégier. — Le 29, à 10 h., pour s'occuper d'une subvention au T.-B.-E. décider la création d'une place de surveillant du service hydroélectrique, etc.

Vendlincourt. — Assemblée des propriétaires fonciers le 4 février, à 12 h. 1/2, pour nommer le taupier, décider si l'on nommera un garde champêtre.



Mot de la fin

—o—

Il y a glace et glace. — Madame ouvre son armoire pour y prendre un de ces fins mouchoirs qu'on parfume dans les sachets.

Mais elle recule aussitôt et, s'adressant à sa bonne :

— Louise, ça empoisonne là dedans !

— Madame avait dit de mettre le turbot au frais, je l'ai enfermé dans l'armoire à glace !



Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.

D'après la nature des figurines d'or massif, on pense se trouver en face d'un trésor religieux des autochtones que les prêtres, lors de l'invasion espagnole, auraient enfoui, afin de le mettre à l'abri des envahisseurs.

L'émotion causée dans le pays par cette découverte, rappelant les légendes sur l'Eldorado fabuleux tant cherché, est considérable.

Obscurantisme clérical

Un Oblat français, le P. Lejeune, ancien élève de la Sorbonne et du Collège Romain, vient de passer trois ans à l'Université de Cambridge. Seul Français ayant participé aux longs et difficiles examens de fin d'études, le P. Lejeune a été reçu premier sur 4,000 candidats.

L'excellent religieux, originaire de Bretagne, parle couramment neuf langues, dont le français, l'anglais, l'allemand et l'italien. Ses supérieurs le destinent à l'évangélisation de l'île de Ceylan, où il occupera l'une des principales chaires du superbe collège que les Oblats possèdent à Colombo, capitale de la colonie anglaise. Dans le canton de Berne on lui refuserait une place de maître d'école et, en France ou dans une colonie française, on l'expulserait.

L'appareil à grandir

qui s'appelle aussi symmetrion, inventé par les docteurs américains Cortice B. Cleaves et D. D. Croft, de l'Université de Colorado, est destiné à exercer une action extensive sur tous les membres à la fois. Il a rencontré l'accueil le plus favorable dans les milieux médicaux du nouveau continent.

L'appareil est composé d'une planche avec supports pour la tête, les bras et les pieds ; de plus, le corps est maintenu dans la position convenable à l'aide de courroies. Les mains reposent sur des leviers qui servent à l'extension de l'appareil, suivant la volonté du patient.

Des inventeurs prétendent qu'en procédant à un traitement rationnel et suivi, on arrive à grandir très sensiblement ; en outre, cet exercice qui, d'après eux, remplacerait le sport, empêche l'obésité, les maux d'estomac et bien d'autres maladies provenant du mauvais fonctionnement de l'organisme.

Pour cette assertion, ils se basent sur les succès qu'ils ont obtenus lorsqu'ils firent une récente expérience sur une classe de jeunes gens, âgés de 14 à 16 ans.

Réjouissons nous, il n'y aura bientôt plus de petits hommes !

La bicyclette d'hiver

C'est l'époque de s'intéresser à tout ce qui touche au patinage, ce sport hygiénique par excellence.

Le patin aurait-il cessé de régner en maître ? Voilà la grande question qui se pose aujourd'hui, car on vient d'inventer une sorte de bicyclette à glace qui, au premier abord, semble présenter un certain nombre d'avantages, et cet hiver, elle a trouvé pas mal d'amateurs.

Cette machine est, en réalité, un monocycle avec un cadre terminé par trois patins, qui permet de combiner les joies du patinage et du cyclisme.

Le principe de sa construction est infiniment simple. La grande roue qui occupe le centre de la machine est manœuvrée à l'aide de pédales de la manière ordinaire. Cette roue actionne

des dents qui, s'enfonçant dans la glace, déterminent la propulsion lorsqu'elles en sortent. Le patin d'avant obéit bien au guidon, et la direction du monocycle est assez facile.

Mais, cependant, cette machine présente un grave inconvénient. Il exige une grande dépense de force à cause des dents qui pénètrent dans la glace. Un perfectionnement s'impose donc, c'est le principe de la motocyclette appliqué à cet appareil. Nul doute que l'inventeur n'y ait déjà songé.

Statistique postale

Il y a en Suisse, un bureau de poste pour 11,2 kilomètres carrés et 896 habitants. L'Angleterre arrive ensuite avec 13,7 kilomètres carrés et 1859 habitants. L'Allemagne occupe le troisième rang : un bureau de poste pour 14 kilomètres carrés et 1458 habitants.

En 1904, la Suisse a expédié par tête de population, 137 communications postales ; l'Allemagne, 115 ; le Danemark, 91 ; la Belgique, 89 ; les Pays Bas, 74 ; Le Luxembourg, 73 ; la France, 71.

Nous possédons, dans notre pays, un bureau de télégraphe pour 19,1 kilomètres carrés et 1528 habitants.

Voici quelques chiffres concernant d'autres pays : Allemagne, 18 et 1880 ; Luxembourg, 11,8 et 1075 ; Angleterre, 25,4 et 3400 ; France, 34,5 et 25,08.



Passe-temps

—o—

Solution des récréations mathématiques
(voir numéro du 20 janvier) :

1) Solution :	1
	1
	1
	11
Total	14

2) En s'y prenant de la façon suivante :

9
99 —
9

3) Réponse : Troyes, Foix. Cette.

4) , 9. Et, en effet, le tiers de 18 est 6 et la moitié de ce tiers est 3. Or, 6 et 3 font 9.

Enigmes : Première : Silence.

Deuxième : Cercueil.

Troisième : Cheveux.

COMBLES

—

Quel est le comble du bonheur pour un bossu ?

• du zèle pour un porteur de

toast ?

• de la deveine ?

Curiosités alphabétiques :

Quelles sont les lettres les plus anciennes ?

• les plus légères ?

• les moins faciles à lire ?

